

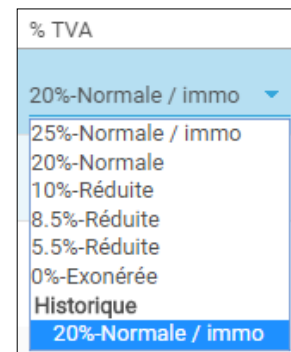


HISTORISATION DES MODIFICATIONS DU PARAMÉTRAGE

Lorsque vous créez un dossier, il est important d'effectuer correctement le paramétrage avant d'utiliser les différents modules.

Vous constaterez que certaines modifications ne sont pas rétroactives dans le paramétrage. Elles seront donc prises en compte seulement pour les prochains documents créés.

Dans certains cas, nous conservons en « Historique » le paramétrage avant modification. Vous devrez donc mettre à jour manuellement les éléments concernés, en sélectionnant de nouveau l'élément touché par l'historisation :

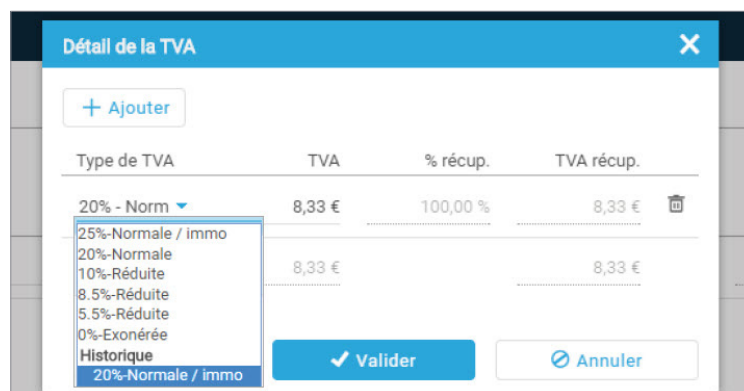


Voici les différents éléments qui sont historisés :

- **TVA (Paramètres, liste par défaut)**

Lorsque vous effectuez des modifications dans la TVA, l'ancien paramétrage est conservé en « Historique » dans :

- « Paramètres », « Gestion des comptes comptables » et « Note de Frais » : taux de TVA des Comptes de charges.
- Le détail de TVA d'une note de frais « en cours ».



- **Code analytique**

Lorsque vous modifiez le code ou le libellé d'un code analytique déjà créé (« Paramètres », « Gestion des comptes comptables », « Note de Frais »), l'ancien paramétrage sera conservé sur une note de frais déjà créée en statut « en cours ».